

PROGRAMME INTERREG NEXT ITALIE –TUNISIE 2021 – 2027**Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
scientifique****Université de Carthage****Avis public N° 02/2025 pour la sélection d'un postdoctorant pour le projet
transfrontalier « Accélérateur d'Innovation Transfrontalier pour la Gestion
et la Valorisation du Crabe Bleu dans une Approche Circulaire »
"CercleBleu A1-1.1-160 "**

Etant donné que sur le site web du programme Interreg NEXT Italie-Tunisie 2021-2027, le 02 Février 2024 a été publié un premier appel à projets (Avis 1/2024) clôturé le 02 Mai 2024. La contribution totale de l'UE pour cet appel à projets est **de € 1.005.480** correspondant à 90% du total éligible du programme.

L'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer (INSTM) 28, Rue du 2 Mars 1934_2025 Salammbô Tunis (Tunisie), en qualité de demandeur, en collaboration avec:

- *Consorzio Nationale Interuniversitario per le Scienze de Mare*, (CONISMA) partenaire n°2
- Centre de Recherche en Numérique de Sfax, (CRNS) partenaire n°3
- *Stazione Zoologica Anton Dohrn*, (SZN) partenaire n°4
- *Distretto della Pesca e Crescita Blu*, (COSVAP) partenaire n°5
- *Université de Carthage*, (Ucar) partenaire n°6

Ont soumis une proposition de projet intitulé « Accélérateur d'Innovation Transfrontalier pour la Gestion et la Valorisation du Crabe Bleu dans une Approche Circulaire » " CercleBleu A1-1.1-160" dans le cadre de l'appel à proposition du Programme Interreg NEXT Italie-Tunisie 2021-2027.

Que le 18 Avril 2025, l'INSTI, en qualité de demandeur principal du projet a reçu une note officielle Réf. 6105 de l'Autorité de Gestion (AG) qui informe que le projet CercleBleu A1-1.1-160 a été retenu pour le financement du programme Interreg NEXT Italie-Tunisie 2021-2027 pour un cofinancement de 1.005.480 EURO qui correspondant à 90% du coût total du projet.

L'objectif général du Projet est de renforcer l'innovation ouverte en science (IOS) pour promouvoir une économie circulaire du crabe bleu en Sicile et en Tunisie. Il vise à transformer les pratiques de pêche, de transformation et de commercialisation du crabe bleu en adoptant une approche holistique et transfrontalière.

Grâce à des formations spécialisées et à des campagnes de sensibilisation ciblées, le projet vise à instaurer un changement significatif dans les pratiques actuelles, en favorisant une gestion plus responsable des stocks de crabe bleu. Les principales réalisations incluent la création d'un e-living lab, la mise en place d'une chaîne de valeur numérique transparente et efficace pour le crabe bleu, la création de nouveaux produits à base de crabe, et la réduction des pertes post-récolte grâce à des techniques innovantes de conservation. Les bénéficiaires directs sont les chercheurs, pêcheurs, transformateurs, décideurs, consommateurs et les communautés côtières qui dépendent de la pêche pour leur subsistance.

Cercle Bleu se distingue par son engagement envers l'IOS et la participation de toutes les parties prenantes à travers un e-living lab où la cocréation, les tests et l'évaluation de solutions innovantes réalisées par les partenaires siciliens et tunisiens auront lieu.

Annonce

Article 01 : Objet de l'avis public

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Accélérateur d'Innovation Transfrontalier pour la Gestion et la Valorisation du Crabe Bleu dans une Approche Circulaire « CercleBleu A1-1.1-160 », le partenaire 6 : L'Université de Carthage (UCAR) avec le présent avis a l'objectif de sélectionner un postdoctorant maîtrisant les outils et applications web, les bases de données relationnelles et la gestion des systèmes d'informations. Les titulaires du poste seront chargés de concevoir, de développer et de maintenir des applications dynamiques et performantes, répondant aux besoins des utilisateurs internes et externes du projet. Ils se chargent aussi de la collecte, le traitement et l'analyse de données statistiques.

Ce contrat est régi par les circulaires du MESRS n° 45/2016 et n° 42/2020 relatives aux prestations de services de recherche. Les obligations, livrables et modalités de rémunération sont définis dans les articles suivants, conformément au Règlement (UE)

Université de Carthage

Avenue de la République BP 77-1054 Amilcar, Tunisie

2021/1060 et aux principes de transparence, égalité et traçabilité applicables aux projets Interreg.

Article 02 : Objet de la mission et procédures de réalisation

Le postdoctorant sera chargé d'assister à la coordination et à la réalisation des travaux de recherche concernant les groupes de tâches GT2 et GT4. »

Le postdoctorant sera chargé de la réalisation des activités suivantes :

- Concevoir et développer des applications web dynamiques.
- Conception, mise en œuvre et gestion des bases de données relationnelles.
- Collecte, traitement et analyse de données.
- Management, suivi et analyse des performances des systèmes d'informations.
- Garantir la sécurité des applications et des systèmes d'informations qui seront développés (authentification, gestion des accès, protections...).
- Assurer la maintenance corrective et évolutive des applications existantes.
- Collaborer avec l'équipe projet (designers, chefs de projet, administrateurs systèmes).

Les missions peuvent être ajustées, en concertation avec le coordinateur scientifique, afin de tenir compte de l'évolution du projet et des besoins identifiés.

Article 03 : Conditions de participation et profil requis

L'appel est ouvert à toute personne physique remplissant les conditions suivantes :

1. Capacité à exercer

- ❖ Être titulaire d'un doctorat (PhD) en Informatique de gestion ou en Sciences de gestion spécialité Management ou Mangement des systèmes d'information.
- ❖ Disposer du droit légal de travailler en Tunisie au moment de la signature du contrat.

2. Situation administrative

- ❖ Être en règle vis-à-vis de la législation fiscale et sociale tunisienne.
- ❖ Ne pas être frappé d'interdiction de contracter avec une administration ou un établissement public.

3. Engagements éthiques et réglementaires

- ❖ S'engager à respecter les principes d'intégrité scientifique, d'égalité de traitement, de non-discrimination et de transparence applicables aux projets Interreg.

- ❖ Accepter la clause relative à la protection des données personnelles en vigueur (loi tunisienne n° 2004-63).

4. Compétences et expériences

- Connaissances de base en management des systèmes d'information, management de projet et management des équipes.
- Bases de données : conception, requêtes SQL, optimisation.
- Gestion des bases de données et de l'information.
- Collecte, traitement et analyse de l'information et des données.
- Sécurisation de données.
- Maitrise des techniques et outils d'analyses statistiques (Spss / Stata / PLS-SEM).
- Sécurité : bonnes pratiques de protection des données et sécurisation des applications.
- Rigueur et logique dans la conception et le développement.
- Capacité à analyser et résoudre des problèmes techniques.
- Esprit d'équipe et collaboration avec différents profils métiers.
- Autonomie, organisation et respect des délais.
- Veille technologique pour rester à jour sur les évolutions web.

5. Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter :

- ❖ Formulaire de candidature dument rempli et signé,
- ❖ Une lettre de motivation signée,
- ❖ Un curriculum vitae détaillé et daté,
- ❖ Copies certifiées conformes des diplômes à partir du baccalauréat, accompagnées du document d'équivalence pour les diplômes obtenus à l'étranger,
- ❖ Un engagement prévoyant un dévouement à temps plein pour travailler au sein de l'université dans le cadre de la réalisation de ce projet (document joint à cet appel à candidature),
- ❖ Déclaration à l'honneur de remplir les conditions générales et professionnelles conformément à l'article 6 de la présente annonce,
- ❖ Les pièces justificatives des expériences et publications scientifiques (ex. copie de la page de couverture ou DOI),
- ❖ Une copie de la pièce d'identité ou du passeport en cours de validité,

- ❖ Bulletin N°3 (datant de moins de 3 mois)
- ❖ Un certificat médical, datant de moins de 3 mois, attestant de l'aptitude physique et mentale du candidat à exercer ses fonctions.
- ❖ Toute autre pièce jugée utile à l'évaluation.

Article 04 : salaire et modalité de paiement

Le salaire brut sera versé mensuellement à compter de la date de signature du contrat par les deux parties. Le montant du salaire brut mensuel est fixé à **1950 dinars**.

Article 05 : Durée de la mission

La mission sera réalisée sur la durée effective du projet, soit vingt et un (21) mois, dans le cadre d'un contrat de recherche d'une durée initiale de douze (12) mois, renouvelable annuellement, sous réserve de l'évaluation des résultats et de la disponibilité des crédits. La mission débute à la signature du contrat par le candidat et la présidente de l'université de Carthage.

Article 06 : Procédure de sélection

Les candidatures déposées dans les délais et conformes aux conditions générales de l'Article 3 seront examinées par une commission de sélection. Seules les candidatures recevables feront l'objet d'une évaluation et d'un classement selon les critères prévus. Tout dossier incomplet, ou ne comportant pas la déclaration d'engagement éthique et l'acceptation de la clause de protection des données personnelles, sera rejeté d'office comme non éligible. Les dossiers recevables seront ensuite évalués selon les critères suivants :

Critère de sélection	Score maximale attribué
• L'adéquation de la spécialité du diplôme avec le profil demandé	20 points/ 10 points en cas de spécialité équivalente
• Connaissance technique dans le management de projets et analyse de données.	20 points / 10 points par pièce justificative)
• Connaissance des bonnes pratiques de management des systèmes d'information.	20 points / 10 points par pièce justificative)
• Expérience pratique (stages, projets ou postes similaires...).	20 points / 10 points par pièce justificative)
Score de l'évaluation technique	80 points
Seuls les candidats ayant obtenus plus de 40 points/80 seront retenus pour une évaluation psychotechnique .	20 points
Score Total	100 points

La Commission compétente sera responsable de rédiger la liste de candidats qui ne seront pas admis, avec une mention à propos de la raison de l'exclusion, et le classement candidats admis avec les scores relatifs. Tel classement sera approuvé par la Commission de Sélection est conservé dans l'archive du demandeur d'avis à disposition de tous candidat qui demande une vision.

Noter bien que seulement les stages, les formations et les expériences qui obéissent aux profils susmentionnés seront pris en considération.

Article 07 : Présentation de la candidature

Les personnes intéressées devront envoyer leurs candidatures sous pli fermé et **anonyme** dans une enveloppe, par voie postale et recommandée ou par rapide-poste ou par remise directe au bureau d'ordre central du demandeur contre décharge à l'adresse suivante : Sidi Bou Said, Avenue de la République, BP 77-1054 Amilcar, Tunis.

« Avis public N°02/2025/Cercle Bleu/Université de Carthage/ Sélection de deux postdoctorants en informatique, spécialité développement web pour le projet « Accélérateur d'Innovation Transfrontalier pour la Gestion et la Valorisation du Crabe Bleu dans une Approche Circulaire "CERCLEBLEU A1-1.1-160" » **avant 16h00 du 16/01/2026.**

Annexe – Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e) :

Nom et prénom :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

N° de pièce d'identité/passeport :

Déclare sur l'honneur ce qui suit :

1. Intégrité et transparence

Je m'engage à respecter les principes d'**intégrité scientifique, d'objectivité, de transparence et de non-discrimination** dans le cadre de ma mission en tant que post-doctorant(e) au sein du projet **CERCLEBLEU A1-1.1-160**.

2. Respect des règles éthiques

Je m'engage à adopter un comportement conforme aux règles de **rigueur professionnelle, responsabilité et respect de l'égalité de traitement**, en accord avec les exigences du **Programme Interreg NEXT MED 2021-2027**.

3. Protection des données personnelles

J'accepte que mes données personnelles, collectées dans le cadre de la procédure de sélection et de l'exécution du contrat, soient traitées conformément à la **loi tunisienne n° 2004-63** relative à la protection des données personnelles et aux dispositions applicables de l'UE.

4. Absence d'interdiction

Je certifie ne pas avoir fait l'objet d'une **condamnation pénale** ou de toute autre sanction entraînant l'interdiction de contracter avec une administration ou un établissement public.

Fait à le

Signature précédée de la mention « *Lu et approuvé* »